



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/46/2
13 juin 2005

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quarante-sixième réunion
Montréal, 4 – 8 juillet 2005

ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT

Avis concernant les décisions de la 45^e réunion du Comité exécutif

1. Le rapport de la 45^e réunion contenant les décisions du Comité exécutif a été transmis à tous les membres du Comité exécutif, aux autres participants à la 45^e réunion et à toutes les Parties au Protocole de Montréal. De plus, les décisions relatives aux approbations de projets ont été envoyées aux pays visés à l'article 5 concernés, ainsi qu'aux agences bilatérales et d'exécution. Un document préparé après la réunion, résumant les décisions prises à la 45^e réunion, a été envoyé par courrier électronique à tous les participants à la réunion, aux Parties au Protocole de Montréal et aux administrateurs des réseaux régionaux du Programme d'aide à la conformité du PNUE, et publié sur le site Web du Fonds multilatéral. Un communiqué de presse a aussi été émis.
2. Les décisions exigeant un suivi de la part du Secrétariat et/ou des agences bilatérales et d'exécution ont été réglées ou communiquées, selon les directives du Comité exécutif.
3. Le Secrétariat a demandé au Trésorier de virer dans les comptes des agences bilatérales et d'exécution les ressources approuvées à la 45^e réunion, et/ou de les porter à leur crédit au titre de contributions bilatérales des Parties non visées à l'article 5 concernées.

Sommaire des propositions présentées à la 46^e réunion

4. Le Secrétariat a entrepris les tâches suivantes en préparation de la 46^e réunion.

État des ressources et planification

5. Conformément à la décision 41/92, le Secrétariat a préparé les informations concernant la disponibilité des ressources pour ce qui est des plans d'activités et de l'état de conformité.
6. L'information contient, notamment, un examen des soldes totaux engagés des projets menés à terme détenus par les agences de même que les coûts d'appui aux agences associés aux montants restants de ces projets, le calcul du montant total des ressources dont dispose le Comité exécutif pour les approbations à la 46^e réunion. Ces ressources comprennent la trésorerie et les billets à ordre enregistrés dans l'état des contributions ainsi que le montant des fonds restitués à titre de soldes des projets terminés.
7. Le Secrétariat a examiné les approbations à ce jour de même que le montant total demandé à la 46^e réunion en tenant compte des allocations prévues dans le plan d'activités de l'année 2005, et a mis en évidence les projets des plans d'activités qui n'ont pas été présentés mais qui sont néanmoins nécessaires afin d'aider les pays à retrouver la conformité aux mesures de réglementation du Protocole de Montréal. Une évaluation des futurs engagements approuvés à ce jour et des engagements supplémentaires proposés à la 46^e réunion pour approbation a été préparée.
8. Le Secrétariat a demandé aux Bureaux nationaux de l'ozone de fournir des données sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des programmes de pays pour l'année 2004, et dans certains cas, pour une ou plusieurs années de la période 2002-2003. Le Secrétariat a utilisé ces

données et a préparé un compte rendu annuel de l'état de la conformité des pays visés à l'article 5. Dans cette analyse, l'élimination associée aux projets en cours a été soustraite du dernier niveau de consommation rapporté, afin de connaître la possibilité pour les pays de se conformer à l'échéance. Un compte rendu de l'état de la mise en œuvre des projets en cours pour tous les pays visés à l'article 5 qui ont été déclarés en situation de non-conformité, et des données sectorielles sur la consommation de SAO dans le cadre de la mise en œuvre des programmes de pays, a également été préparé.

Surveillance et évaluation

9. Une étude comprenant une visite sur le terrain et des études de cas dans 13 pays a été effectuée en guise de suivi à l'Étude théorique des projets de bromure de méthyle en horticulture, pour les fleurs coupées et le traitement des récoltes (UNEP/OzL.Pro/ExCom/43/8). Le rapport final de l'étude est présenté dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/46/7.

10. Une étude théorique sur la non-conformité par rapport à l'échéance relative à la consommation de CFC, de halons, de bromure de méthyle et de méthyle chloroforme a été préparée dans le cadre du programme de travail pour la surveillance et l'évaluation de 2005, et est présentée dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/46/8.

Rapport périodique global

11. Le Secrétariat a compilé les données de toutes les agences d'exécution et bilatérales afin de résumer les progrès et l'information financière sur les projets et les activités recevant l'appui du Fonds multilatéral, au 31 décembre 2004.

Évaluation de la mise en œuvre des plans d'activités de l'année 2004 et suite donnée à la décision 45/59 c)

12. Le Secrétariat a examiné et évalué les objectifs des projets d'investissement des agences d'exécution et les progrès réalisés, à partir des indicateurs d'efficacité adoptés à la décision 41/93, des objectifs adoptés par le Comité exécutif aux décisions 42/8 à 42/11, et des rapports périodiques et financiers des agences d'exécution présentés à la 46^e réunion du Comité exécutif. Le Secrétariat a aussi préparé une analyse des tendances par rapport à neuf indicateurs d'efficacité quantitatifs utilisés dans les évaluations des années précédentes.

Indicateurs d'efficacité qualitatifs

13. En réponse à la décision 44/6, le personnel du Secrétariat a facilité les discussions sur les indicateurs d'efficacité qualitatifs lors des réunions régionales de réseaux des administrateurs nationaux de l'ozone au mois de mars et avril 2005. Les résultats des discussions et l'information relative à la faisabilité et au bien-fondé d'étendre les indicateurs d'efficacité actuels aux agences d'exécution bilatérales ont été rassemblés dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/46/17.

Examen des projets

14. L'examen fait par le Secrétariat des projets et des activités proposés par les agences d'exécution a abouti à une recommandation pour l'approbation générale des 31 tranches annuelles, projets et activités, s'élevant à 19 005 188 \$US. Dix projets d'investissement et autres activités, évalués à 3 924 395 \$US au total, ont été retirés ou reportés, parmi eux des projets qui ne contenaient pas l'information suffisante sur les projets dont l'admissibilité était remise en question.

Étude sur les critères et les modalités relatives aux projets de démonstration sur les refroidisseurs (décision 45/4 d)

15. En réponse à la décision 45/4 d), le Secrétariat a préparé une étude, avec la collaboration des agences d'exécution, sur les critères et les modalités des projets de démonstration sur les refroidisseurs, notamment le fonctionnement des différents fonds régionaux pour le secteur des refroidisseurs.

Examen du régime des coûts administratifs (décision 44/7)

16. Les coûts administratifs du PNUD, de l'ONUDI et de la Banque mondiale ont changé en novembre 1998, passant d'un taux fixe de 13 pour cent pour tous les projets, à une échelle graduée (décision 26/41), et une échelle réduite en décembre 2002 qui prévoit une subvention de base de 1,5 million \$US par année par agence (décision 38/68). En réponse à la décision 44/7 c) et d) prise dans le cadre de l'évaluation annuelle du régime des coûts administratifs, le Secrétariat a examiné le niveau des coûts administratifs engagés par les agences pour les coûts de base et les autres activités, et les revenus en coûts administratifs versés aux agences, et a fait des recommandations pour la révision du régime actuel afin de tenir compte des récentes tendances et des exigences attendues.

Rapport sur l'examen des lignes directrices sur la collecte, la récupération, le recyclage et la destruction des substances qui appauvrissent la couche d'ozone (décision 44/63)

17. En réponse à la décision 44/63, le Secrétariat a compilé les décisions et toute autre information pertinente fournie par la Réunion des Parties et le Comité exécutif concernant la liste indicative des catégories de coûts différentiels; la collecte, le recyclage et la régénération; la récupération des frigorigènes; les banques de halons, le bromure de méthyle, et la destruction des SAO.

Accords d'élimination : conditions de souplesse (décision 45/15)

18. En réponse à la décision 45/15, le Secrétariat, en consultation avec les agences d'exécution, a préparé un document aux fins d'examen à la 46^e réunion du Comité exécutif définissant les changements importants dans l'utilisation de l'appui financier et la nécessité de documenter ces changements à l'avance dans le programme annuel de mise en œuvre des différents pays. Le Secrétariat a examiné les conditions de souplesse des projets du secteur de la consommation autres que le secteur du bromure de méthyle, et a fait des suggestions concernant

la définition et la gestion des changements importants et mineurs à l'affectation de fonds dans les futurs accords régissant les plans d'élimination nationaux et sectoriels.

Critères pour l'évaluation des rapports périodiques et les vérifications des accords pluriannuels (décision 44/58)

19. Le Secrétariat a examiné le document « Critères d'évaluation des rapports périodiques et des vérifications des accords pluriannuels » (UNEP/OzL.Pro/ExCom/44/70) sur la base des points de vue exprimés par les membres du Comité exécutif à la 44^e réunion et les résultats d'un atelier qui a eu lieu le 6 avril, pendant la 45^e réunion.

Secteur de la production

20. Le consultant a terminé son rapport de la vérification technique du secteur de la production de SAO en Roumanie et l'a remis au gouvernement de la Roumanie aux fins de commentaires. Le rapport sera mis à la disponibilité des membres du sous-groupe à la 46^e réunion.

Documents et documents d'orientation préparés par le Fonds

21. Les documents suivants, qui figurent parmi les documents qui seront présentés à la 46^e réunion aux fins d'examen, ont été préparés par le Secrétariat du Fonds (cette liste ne comprend pas l'examen des propositions de projets individuels) :

- i) Ordre du jour provisoire et ordre du jour annoté du Comité exécutif;
- ii) Activités du Secrétariat;
- iii) Situation/perspectives de conformité aux mesures de réglementation initiales et intermédiaires du Protocole de Montréal dans les pays visés à l'article 5;
- iv) Amendements au programme de travail de surveillance et d'évaluation pour l'année 2005;
- v) Rapport périodique global;
- vi) Observations et recommandations relatifs aux rapports périodiques des agences d'exécution et bilatérales pour l'année 2004;
- vii) Évaluation de la mise en œuvre des plans d'activités de l'année 2004 et suivi de la décision 45/59 c);
- viii) Indicateurs d'efficacité qualitatifs, et faisabilité et bien-fondé d'étendre les indicateurs d'efficacité actuels aux agences d'exécution bilatérales (suivi des décisions 44/6 et 45/59 d) ii);
- ix) Retards dans la mise en œuvre de projets et suivi de la décision 45/59 e);

- x) Rapport sur la mise en œuvre de projets approuvés comportant des exigences particulières pour la communication des rapports;
- xi) Aperçu des questions soulevées pendant l'examen des projets;
- xii) Coopération bilatérale;
- xiii) Observations et recommandations relatifs aux amendements aux programmes de travail du PNUE, du PNUD et de l'ONUDI pour l'année 2005;
- xiv) Fiches d'évaluation de projet, observations et recommandations relatives à tous les projets et activités proposés à la 46^e réunion;
- xv) Étude des critères et des modalités relatifs aux projets de démonstration sur les refroidisseurs (décisions 45/4 d) et 45/60);
- xvi) Comptes provisoires de l'année 2004;
- xvii) Examen du régime des coûts administratifs (décision 44/7);
- xviii) Rapport sur l'examen des lignes directrices relatives à la collecte, la récupération, le recyclage et la destruction des substances qui appauvrissent la couche d'ozone (décision 44/63);
- xix) Accords d'élimination : conditions de souplesse (décision 45/15);
- xx) Critères d'évaluation des rapports périodiques et des vérifications des accords pluriannuels (décision 44/58);
- xxi) Rapport sur le fonctionnement du Comité exécutif (décisions 44/57 et 45/56 b));
- xxii) Plan provisoire du document d'introduction du Comité exécutif (décision 45/59 d) i)).

Participation aux réunions et missions entreprises

Missions du Chef du Secrétariat

Beijing, Chine (20-23 avril 2005)

22. Le Chef du Secrétariat, accompagné d'un Administrateur principal, gestion de projets, se sont rendus à Beijing (Chine) afin d'assister à la réunion de réseau des administrateurs des bureaux de l'ozone de l'Asie du sud, Asie du sud-est et Pacifique, où ils ont rencontré le directeur régional du PNUE pour la région de l'Asie et du Pacifique, et les cadres supérieurs de SEPA.

Lindau, Allemagne (25-27 avril 2005)

23. Le Chef du Secrétariat a assisté à la réunion du Groupe de l'évaluation technique et économique, le 25-27 avril, sur invitation de ce dernier et conformément à la décision 44/62, afin de collaborer à l'examen du projet de rapport sur la reconstitution du Fonds multilatéral pour 2006-2008. Ils ont eu l'occasion de discuter des questions en instance relatives à la reconstitution avec les membres du groupe de travail sur la reconstitution, et de fournir au Groupe de l'évaluation technique et économique tous les renseignements supplémentaires nécessaires.

Washington, D.C., États-Unis d'Amérique (6-8 mai 2005)

24. Le Chef du Secrétariat a assisté à une partie de la réunion du conseil du FEM (Fonds pour l'environnement mondial) du 6 au 8 juin 2005. Un Administrateur principal de projet a également assisté à une partie de la réunion (7-8 juin), de même qu'à la réunion sur la quatrième reconstitution du fonds d'affectation spéciale du FEM (9-10 juin).

Missions des autres membres du personnel du Secrétariat

25. Le Chef adjoint (coopération économique) a fait une présentation sur l'expérience du Fonds multilatéral et, plus particulièrement, sur l'octroi d'un appui financier qui correspond aux engagements du pays en matière de conformité, lors de la 7^e Conférence internationale sur la conformité et la mise en application, à Marrakech, au Maroc (9-15 avril 2005). La réunion a été organisée par l'INECE, le Réseau International pour la Conformité et l'Application Environnementales, et a réuni des participants provenant de plus de 60 pays.

26. Des représentants du Secrétariat du Fonds ont assisté à toutes les réunions de réseaux régionaux tenues entre les 45^e et 46^e réunions. Ils ont eu l'occasion de faire des présentations et de recueillir les points de vue des administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone sur les indicateurs d'efficacité qualitatifs proposés, élaborés à la 44^e réunion du Comité exécutif (décision 44/6). La participation aux réunions suivantes a aussi permis au personnel du Secrétariat d'informer les administrateurs des Bureaux nationaux de l'ozone des récentes décisions du Comité exécutif :

- Réunion thématique (douanes) de l'Amérique centrale, du Mexique, de Cuba, de la République dominicaine, du Venezuela et de la Colombie (ville du Panama, Panama, 11-15 avril 2005). L'Administrateur principal de projet a fait une présentation sur le Rapport sur l'évaluation des projets relatifs à la formation des agents de douane et aux systèmes de permis examiné par la 45^e réunion du Comité exécutif (UNEP/OzL.Pro/ExCom/45/11).
- Réunion principale des administrateurs des bureaux de l'ozone des pays anglophones des Caraïbes (Bridgetown, Barbade, 18-20 avril).
- Réunion principale du réseau des administrateurs des Bureaux de l'ozone des pays africains francophones (Nouakchott, Mauritanie, 19-20 avril).

- Réunion du réseau des administrateurs des bureaux de l’ozone de l’Asie du sud, Asie du sud-est et Pacifique (Beijing, Chine, 20-24 avril).
- Réunion principale du réseau des administrateurs des bureaux de l’ozone de l’Asie occidentale (Amman, Jordanie, 26-28 avril). Il y a aussi eu des réunions avec le comité de direction de la banque de halons de l’Asie occidentale et le GTZ.
- Réunion principale du réseau des administrateurs des bureaux de l’ozone des pays africains anglophones (Nairobi, Kenya, 13-16 juin).

27. L’Administrateur principal, Surveillance et évaluation a assisté au 9^e atelier des agents financiers de la Banque mondiale à Washington D.C. (30 mars-1^{er} avril 2005), où il a présenté les résultats préliminaires de l’évaluation du plan de gestion des frigorigènes dans les pays qui ne sont pas des pays à faible volume de consommation de SAO, et discuté des futures études de cas pour l’évaluation des plans d’élimination nationaux et des plans sectoriels. Il a aussi rencontré le directeur du bureau de surveillance et d’évaluation du FEM et discuté des nouveaux développements du programme de surveillance et d’évaluation du FEM et du Secrétariat du Fonds.

28. L’Administrateur principal, Surveillance et évaluation s’est rendu en Italie, en Iran, en Turquie et en Syrie (26 avril-11 mai 2005). Il s’est rendu à Rome (Italie) afin de participer à une réunion du Groupe d’évaluation des Nations Unies (UNEG) et d’obtenir un compte rendu des derniers développements en matière de politiques et méthodes d’évaluation des Nations Unies, et de rencontrer les dirigeants des bureaux d’évaluation des agences d’exécution. Les visites en Iran, en Syrie et en Turquie étaient liées à l’évaluation des projets de bromure de méthyle.

Réunion de coordination interagences

29. Il y a eu une réunion de coordination sur certains aspects de la décision 45/4 d) du Comité exécutif sur les projets sur les refroidisseurs, le 20 mai 2005. Des représentants du PNUD, de l’ONUDI et de la Banque mondiale ont assisté à la réunion. Les résultats des discussions ont été intégrés au document d’orientation sur les refroidisseurs (UNEP/OzL.Pro/ExCom/46/37) préparé aux fins d’examen par le Comité exécutif.

Activités financières

30. Le Secrétariat a joué un rôle actif dans les activités financières en examinant les comptes de 2004, l’état du Fonds, l’accord entre le Trésorier et les agences d’exécution, la mise au point des mesures relatives à l’atelier sur les méthodes et procédures communes, et les recommandations et le suivi à l’étude de l’ICF.

Mutation de personnel au Secrétariat

31. L’adjointe administrative associée a été réaffectée au Secrétariat de l’ozone pour une période initiale de 14 mois débutant le 5 septembre 2005. Le Secrétariat a coordonné les mesures pour la mutation de l’employée à Nairobi et a entrepris des démarches afin de la remplacer pour la même période.

Préparation de la 46^e réunion du Comité exécutif

32. Les mesures logistiques pour la tenue de la 46^e réunion du Comité exécutif, dans les bureaux de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), du 4 au 8 juillet 2005, ont été prises. Les lettres d'invitation et les documents de conférence ont été envoyés aux membres du Comité exécutif, au président du Bureau de la seizième Réunion des Parties, au président et vice-président du Comité d'application, au directeur général du PNUE, au secrétaire exécutif du Secrétariat de l'ozone, aux agences d'exécution, au Trésorier et aux ONG.

Préparation pour les autres réunions

33. Le Secrétariat du Fonds a fourni un appui logistique au Secrétariat de l'ozone pour l'organisation de la 25^e réunion du Groupe de travail à composition non limitée, la 2^e Réunion extraordinaire des Parties, la 34^e réunion du Comité d'application en vertu des procédures de non-conformité du Protocole de Montréal, et la première réunion du Bureau de la seizième Réunion des Parties au Protocole de Montréal, qui aura lieu à Montréal, à la fin juin ou au début juillet 2005.

Activités d'information

34. Les versions arabe, anglaise, française et espagnole du rapport de la 45^e réunion du Comité exécutif, un sommaire préparé après la réunion et un communiqué de presse ont été publiés sur le site Web public (www.multilateralfund.org).

35. Une section comprenant les documents et les renseignements logistiques pour la 46^e réunion a été créée sur l'Intranet du Fonds multilatéral. De plus, les documents de distribution générale ont été placés sur le site Web public pour la période de quatre semaines précédant la réunion.

36. Le Secrétariat a préparé un dépliant sur le Fonds multilatéral aux fins de distribution à la 25^e réunion du Groupe de travail à composition non limitée. Ce dépliant est destiné aux responsables de politiques du gouvernement et présente les caractéristiques et les réalisations du Fonds multilatéral.

37. Le Secrétariat a offert à son personnel une séance de formation pour débutants à la suite de la transition d'Eudora à Microsoft Outlook.

38. Le Secrétariat du Fonds a examiné et mis à jour les bases de données, les documents et les lignes directrices de fonctionnement suivants pour la 46^e réunion :

- Inventaire des projets approuvés en date d'avril 2005
- Fiches analytiques des programmes de pays en date d'avril 2005
- Politiques, procédures, lignes directrices et critères en date d'avril 2005
- Fiches sommaires des rapports d'achèvement de projets
